

Concevoir et mettre en œuvre un projet de transformation durable des organisations intégrant le cadre réglementaire

RS6761 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310
Formacode(s)	32135, 32008, 13061, 12587
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/10/2024
Date d'échéance	01/10/2027

Certificateur(s)

ECOLEARN · SIRET : 88091698600040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A l'échelle de l'Union Européenne et de la France, les politiques et mesures se multiplient pour répondre aux défis environnementaux,

sociaux ou de gouvernance (ESG) de notre temps. Entre le Green Deal et ses nombreux textes emblématiques (taxonomie verte, CSRD[1], CSDDD[2]...) ou les stratégies déployées par l'Etat (dont la stratégie nationale bas carbone), les exigences réglementaires en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) font émerger des besoins pour de nouvelles compétences pour les professionnels en entreprise.

C'est l'objet de cette certification, qui vise à apporter ou à renforcer le champ de compétences autour de la RSE : mettre à niveau en termes de réglementations et de méthodologies, via la formation continue, pour aider les entreprises à satisfaire leurs obligations réglementaires et plus largement se transformer pour intégrer les préoccupations de développement durable.

La certification s'adresse aux :

- Chargés de mission travaillant en entreprise sur d'autres métiers (responsable marketing, finance, design, achat ...) et cherchant à avoir une double compétence afin de répondre aux exigences légales et aux enjeux de développement durable de son entreprise.
- Chargés/chef de projet travaillant en entreprise dans une équipe ou sur des missions RSE en indépendant, qui cherchent à renforcer leur champ de compétences autour de la RSE ou de se mettre à niveau en matière de réglementation et en termes de méthodologie afin de se conformer aux nouvelles lois concernant la durabilité en entreprise.
- Consultants en transformation travaillant en cabinet de conseil ou experts indépendants d'autres métiers (responsable marketing, finance, design, achat...) qui cherchent à renforcer leurs compétences en matière réglementaire et en termes de méthodologie spécifique au projet RSE, ou souhaitant se spécialiser sur des missions de conseil en RSE.

[1]

Corporate Social Reporting Directive - Nouvelle directive européenne qui oblige les entreprises à publier des informations sur leurs performances et pratiques ESG (Environnement, Social, Gouvernance) selon des standards définis, les normes ESRS (European Sustainability Reporting Standards)

[2] Corporate Social Due Diligence Directive - Ce texte impose aux entreprises des obligations de contrôle et de pratiques en matière ESG pour leurs fournisseurs et filiales

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Hiérarchiser les enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux auquel est confrontée l'entreprise grâce à l'utilisation de la matrice dite de « double matérialité » et des outils de cartographie des risques ESG afin d'en extraire une liste d'enjeux prioritaires qui constitueront les données d'entrée pour construire le reporting et la feuille de route RSE de l'entreprise.
- Mesurer l'empreinte carbone de l'entreprise s'appuyant sur les recommandations de l'ADEME ou sur le "GHG Protocol"[1] afin de dégager les postes d'émissions de gaz à effet de serre les plus significatifs et de construire une feuille de route climat couvrant les SCOPE 1, 2 et 3.
- Préparer un processus de reporting ESG aligné avec les exigences de la directive CSRD et les normes ESRS associées en identifiant les indicateurs pertinents et fiables issus de l'analyse de double matérialité et en renforçant le dispositif existant dans l'entreprise afin de préparer le rapport de durabilité.
- Proposer un cadre stratégique de durabilité et une feuille de route associée, tenant compte des principaux enjeux[2] recensés dans l'analyse de double matérialité et des caractéristiques du modèle d'affaire de l'entreprise afin d'améliorer la performance ESG de l'organisation, d'en maîtriser les risques et développer les opportunités sur toute sa chaîne de valeur.

[1] Le calcul se base la méthodologie de bilan carbone (référentiel de l'ADEME) ou sur le "GHG Protocol" et son analyse conduit à dégager les postes d'émissions de gaz à effet de serre les plus significatifs permettant la définition de la stratégie bas carbone de l'entreprise (en lien avec les objectifs de l'accord de Paris) ainsi que les actions prioritaires d'atténuation et d'adaptation permettant de réduire l'empreinte carbone et de préparer l'entreprise au changement climatique.

[2] Enjeux environnementaux (ex. préservation du climat, de la biodiversité, des ressources...), sociaux (ex. amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail, de l'inclusion de personnes issues de la diversité ou en situation de handicap...) ou de gouvernance (ex. prise de décision ou partage de la valeur élargie avec les parties prenantes...)

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir une expérience en gestion de projet ou un projet professionnel visant le management d'un projet durable.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir réalisé la formation et validé les épreuves de certification.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Chaque jury est composé de 3 personnes, dont à minima 2 personnes externes à l'organisme de formation Ecolearn.

Base légale

Date de décision	01/10/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	01/10/2027
Date de dernière délivrance possible	01/04/2028

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://ecolearn.com/manager-durabilite-entreprise>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6761/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	182
----------------------	-----

Parcours menés à terme	109
Taux d'achèvement	60 %
Période	01/2025 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	189
Montant total engagé	429 769 €
Coût moyen par dossier	2 274 €
Durée moyenne	53 h
Période	12/2024 – 09/2026
France compétences	91 %
Reste à charge titulaire	5 %
France Travail	3 %
Entreprise	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.